

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2011-195 du 12 septembre 2011 modifiant la décision DG n° 2011-08 du 24 mars 2011 portant nomination au groupe de travail « Antiagrégants plaquettaires », à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : ETSM1130745S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et D. 5321-7 et suivants ;

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article L. 162-12-15 ;

Vu la décision DG n° 2002-182 du 24 décembre 2002 modifiée portant création d'un comité de validation des recommandations de bonne pratique sur les produits de santé à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;

Vu la décision DG n° 2011-07 du 24 mars 2011 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe de travail « Antiagrégants plaquettaires » ;

Vu la décision DG n° 2011-08 du 24 mars 2011 portant nomination au groupe de travail « Antiagrégants plaquettaires », à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du groupe de travail « Antiagrégants plaquettaires » :

M. MASSOT (Julien).

Mme ROSA (Anne).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 12 septembre 2011.

Le directeur général,
D. MARANINCHI